

**COLLECTIF POUR LES LOISIRS,
L'EDUCATION ET L'ANIMATION**

Association

5A, Rue Pasteur – 57350 STIRING WENDEL

Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD
Sous la référence Volume 44 – Folio n° 3061

SIREN 498 723 568 - NAF (APE) : 9499Z

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2025



COLLECTIF POUR LES LOISIRS, L'EDUCATION ET L'ANIMATION

Association

5A, Rue Pasteur – 57350 STIRING WENDEL

Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD

Sous la référence Volume 44 – Folio n° 3061

SIREN 498 723 568 - NAF (APE) : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association Collectif pour les Loisirs, l'éducation et l'Animation (CLéA)

I. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association CLéA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le contenu de l'annexe et notamment sur les paragraphes « Règles et méthodes comptables » et « Informations complémentaires » concernant :

- La première application du règlement ANC n° 2022-06 qui représente un changement de méthode comptable ;
- Les engagements en matière de retraites ;
- Les contributions en nature (mise à disposition des locaux et valorisation du bénévolat).

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, à savoir :

- La périodicité des subventions ;
- La participation des usagers ;
- La distinction entre les charges et les immobilisations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES EN ASSEMBLEE GENERALE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VII. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 30 juin 2026
Le commissaire aux comptes
Rui DIAS



Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
2A rue du Jardin d'Ecosse
67530 ARS-LAQUENEXY

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 665	33 901	5 764	5 714
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	79 799	53 358	26 441	19 559
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	119 465	87 260	32 205	25 274
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	29 692		29 692	41 199
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	486 615		486 615	464 348
Charges constatées d'avance	131		131	119
TOTAL II	516 438		516 438	505 666
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	635 902	87 260	548 643	530 940

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	64 000	54 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	202 510	165 890
Excédent ou déficit de l'exercice	33 168	46 620
Situation nette (sous total)	299 678	266 510
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	5 468	6 598
Provisions réglementées		
TOTAL I	305 146	273 108
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	28 274	46 270
TOTAL III	28 274	46 270
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 299	13 556
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	31 343	40 701
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 590	270
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	163 991	157 035
TOTAL IV	215 223	211 562
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	548 643	530 940

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 540	1 305
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	332 686	323 122
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	427 330	386 500
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		621
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 996	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1	69
TOTAL I	779 552	711 617
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	302 472	261 938
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	333 498	311 777
Charges sociales	103 565	85 345
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 631	12 050
Dotations aux provisions		4 869
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	11	159
TOTAL II	748 177	676 139
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	31 375	35 477
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 793	4 701
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 793	4 701
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 793	4 701

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	33 168	40 179
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		1 130
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		1 130
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		1 130
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	781 345	717 448
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	748 177	676 139
EXCEDENT OU DEFICIT	33 168	41 309
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	56 000	56 000
Bénévolat	30 450	30 450
TOTAL	86 450	86 450
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	(56 000)	(56 000)
Prestations en nature		
Personnel bénévole	(30 450)	(30 450)
TOTAL	(86 450)	(86 450)

INTRODUCTION

L'objet de l'Association est de proposer et promouvoir des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, en direction des enfants, adolescents et adultes.

Différentes actions permettant la mise en œuvre de cet objet, et favorisant la mixité sociale, seront menées.

Le collectif pour les loisirs, l'éducation et l'animation organisera des accueils et séjours collectifs, avec ou sans hébergement, des temps d'animation et de formation, des manifestations, ainsi que toutes autres actions spécifiques permettant de renforcer l'objet de l'Association.

Ainsi, cette association d'animation socioculturelle, ne poursuivant pas de but lucratif, s'inscrit dans le champ de l'éducation populaire et de la jeunesse.

L'exercice clôturé au 31/12/2025 présente un montant total du bilan de 548 643 € et dégage un résultat de 33 168 €

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- changement de méthode comptable : Conformément aux dispositions réglementaires applicables (règlement ANC n°2022-06), l'association a mis en œuvre, à compter de l'exercice 2025, le nouveau plan comptable issu des textes en vigueur. Cette première application constitue un changement de méthode comptable. À ce titre, les postes des états financiers ont été reclassés et, le cas échéant, retraités afin d'assurer la cohérence avec les nouvelles règles de présentation et d'évaluation. Lorsque cela a été possible, les informations comparatives relatives à l'exercice précédent ont été adaptées selon les mêmes principes, afin de préserver la comparabilité des comptes dans le temps.
- Les reclassements suivant :
 - les comptes de transferts de charges au compte 649 pour un montant de 5 192 €
 - Le compte 777 au compte 757 pour 1 130 €

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le cout d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les couts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce cout d'acquisition. Tous les couts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux couts rendus nécessairement pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1) Engagement en matière de retraites :

L'engagement retraite a fait l'objet d'une provision constatée dans les comptes de l'exercice. Le montant de l'engagement au 31/12 s'élève à 28 274 €

Il a été calculé par référence à la convention collective de l'association dans l'hypothèse générale d'un départ à la retraite volontaire à l'âge à 62 ans.

2) Avantages en nature :

Les locaux dans lesquels l'Association exerce son activité, ont été mis gracieusement à sa disposition par la ville de Stiring Wendel la valorisation est de 56 000 €.

La valorisation du bénévolat sur la base d'un SMIC chargé est de 30 450 €.

Immobilisations

CLEA

Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
2A rue du Jardin d'Ecosse
57530 ARS-LAQUENEXY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 29/06/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	35 741		3 924
Installations générales, agencements et divers	25 818		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	34 000		11 639
Emballages récupérables et divers	8 343		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	103 902		15 563
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	103 902		15 563

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			39 665	
Inst. générales, agencements et divers			25 818	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			45 639	
Emballages récupérables et divers			8 343	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			119 465	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			119 465	

Amortissements

CLEA

Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
2A rue du Jardin d'Ecosse
57530 ARS-LAQUEENEXY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 29/06/26
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	30 027	3 874		33 901
Inst. générales, agencements et divers	11 130	2 582		13 712
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	37 471	2 176		39 646
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	78 628	8 631		87 260
TOTAL GÉNÉRAL	78 628	8 631		87 260

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 874		
Installations générales, agencements et divers	2 582		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 176		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	8 631		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	8 631		

Charges à Payer

CLEA

Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
2A rue du Jardin d'Ecosse
57530 ARS-LAQUEENEXY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 29/06/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 299
Dettes fiscales et sociales	31 197
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 590
TOTAL	51 085

Produits à Recevoir

CLEA

Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
2A rue du Jardin d'Ecosse
57530 ARS-LAQUENEXY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 29/06/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	29 545
TOTAL	29 545

Charges et Produits Constatés d'Avance

CLEA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 29/06/26
Devise d'édition EURO

Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
2A rue du Jardin d'Ecosse
57530 ARS-LAQUENEXY

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	131	163 991
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	131	163 991

État des Échéances des Créances et Dettes

CLEA

Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
2A rue du Jardin d'Ecosse
67530 ARS-LAQUEENEXY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 29/06/26
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	146	146	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	29 545	29 545	
TOTAL de l'actif circulant :	29 692	29 692	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	131	131	

TOTAL GÉNÉRAL	29 822	29 822	
----------------------	---------------	---------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 299	18 299		
Personnel et comptes rattachés	2 924	2 924		
Sécurité sociale et autres organismes	27 842	27 842		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	577	577		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 590	1 590		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	163 991	163 991		

TOTAL GÉNÉRAL	215 223	215 223		
----------------------	----------------	----------------	--	--